



**HAL**  
open science

## Quel statut pour le latin quisquam et l'osque pídum ?

Anna Orlandini, Paolo Poccetti

► **To cite this version:**

Anna Orlandini, Paolo Poccetti. Quel statut pour le latin quisquam et l'osque pídum?. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2008, 1. hal-03528296

**HAL Id: hal-03528296**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03528296>**

Submitted on 17 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Quel statut pour le latin *quisquam* et l'osque *pídum* ?

Anna ORLANDINI & Paolo POCETTI  
(Université de Toulouse 2 et Université de Rome 2)

[sid6158@iperbole.bologna.it](mailto:sid6158@iperbole.bologna.it)  
[paolopocetti@tiscali.it](mailto:paolopocetti@tiscali.it)

L'une des particularités les plus intéressantes de la négation en latin concerne le pronom *quisquam* (et l'adjectif *ullus*) ; les mêmes propriétés sont partagées par le pronom osque *pídum*. Ces pronoms se présentent tantôt en «association négative»<sup>1</sup>, en présence de l'opérateur de négation sémantique *non, neip* (*quisquam*<sub>1</sub>, *ullus pídum*<sub>1</sub> «no one», «no body»),

tantôt dans un contexte d'implication négative (négation *pragmatique*), en l'absence de l'opérateur NEG (*quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, *pídum*<sub>2</sub>, «anyone».

«anybody»). Il s'agit, dans le second cas, des contextes syntaxiquement positifs, mais pragmatiquement négatifs. *Quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, *pídum*<sub>2</sub>

doivent être considérés comme des variables et se comportent comme des *termes à polarité négative* (TPN). Ils renvoient souvent à une entité minimale, occupant la place la plus élevée dans une échelle négative: ils admettent aussi les paraphrases: «le moindre», «pas un seul», etc.

### 1. *QUISQUAM*<sub>1</sub>, *ULLUS*<sub>1</sub>, *PÍDUM*<sub>1</sub> : DES QUANTIFICATEURS NÉGATIFS À PART ENTIÈRE

Comme le signale C. Muller (1991 : 255), en latin, ainsi qu'en anglais et en allemand, « les Nég. ne se différencient pas ... des autres mots négatifs ... *nobody* (*personne*) équivalant à *not anybody* ». Cela est vrai dans le cas de l'association négative (NEG *quisquam*<sub>1</sub>, *ullus*<sub>1</sub>, *pídum*<sub>1</sub>), mais si l'on prend en compte les emplois des indéfinis sans la négation exprimée (*quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, *pídum*<sub>2</sub>) cette régularité doit être remise en cause.

Dans le cas de l'association négative, l'opérateur de négation NEG et les indéfinis *quisquam*, *pídum* opèrent au même niveau syntaxique, dans la même unité phrasale; en outre, le prédicat est obligatoirement dans la portée de NEG :

1. Le terme est dû à J.C. Milner (1979) qui définit l'association négative la relation qui s'établit entre une semi-négation et un opérateur de négation ; pour une analyse approfondie du phénomène en français et dans les langues romanes, cf. C. Muller (1991), chapitre VII. Nous retenons aussi la définition plus générale de P. Larrivée (2004 : 11), selon qui «l'association négative est le fait pour un ensemble de formes de mettre en *commun leur valeur de négation* pour livrer une proposition de sens négatif unique».

(1) a. - **Neque ullum fere totius hiemis tempus sine sollicitudine Caesaris intercessit** (Caes. Gall. 5,53,5)

«De tout l'hiver, César n'eut pour ainsi dire pas un moment de répit»

b. - *quaeritur huic alius ; nec quisquam ex agmine tanto / audet adire uirum* (Verg. Aen. 5,378 sq.)

«On lui cherche un adversaire ; mais personne (= «pas un») dans une assemblée si nombreuse, n'ose affronter l'homme.»

Dans ces contextes, *nec quisquam* serait interprété comme l'équivalent syntaxique et sémantique du quantifieur négatif *et nemo*, ainsi que *neque ullus* comme équivalant à *et nullus* («Et ce n'est pas le cas qu'il existe quelqu'un»).

En ce qui concerne l'osque, il faut rappeler que cette langue ne fournit pas de témoignages de pronoms négatifs à négation incorporée (lat. *nemo, nihil*), mais seulement d'occurrences d'association négative, relevant, peut-être d'une phase plus ancienne où l'agglutination (*ne homo, ne hilum*) ne s'est pas encore réalisée, mais fonctionnellement identique du point de vue sémantique.

En outre, dans cette langue, en présence d'une négation, on ne trouve pas un pronom indéfini composé avec le suffixe latin correspondant à *quam*, i.e. *pam*, tel qu'on attendrait à partir du latin (c'est-à-dire *quisquam*, où - *quam* signale la « non prise en compte de la singularité », autrement dit, il s'agit d'un pronom « non-spécifique », selon les termes de l'analyse de M. Haspelmath 1997 ) ; alors que *pis* est issu de *k<sup>w</sup>-*, le suffixe -*dum* n'a aucun rapport avec - *quam* :

(2)a. - **Nip** *huntruís nip supruís aisusís putians pídam* (Rix, S.T. Cp.37, 19)  
«Qu'ils ne puissent rien (= la moindre chose) (obtenir) ni par les divinités de l'enfer ni par les divinités du ciel ».

b.- **nep** *Abellanús nep Núvlanús pídam tríbarakattíns* (Rix 2002 Cm1 = C.A.)

«**Neither** the inhabitants of Abella **nor** those of Nola may construct **anything**» «Ni les habitants d'Abella ni ceux de Nola ne doivent construire quoi que ce soit » .

## 2. QUISQUAM<sub>2</sub>, ULLUS<sub>2</sub>, PIDUM<sub>2</sub> : DES VARIABLES LIBRES DANS DES CONTEXTES PRAGMATIQUEMENT NÉGATIFS

Comme le signale O. Riemann (1935 : 36 n.1), «l'emploi de *quisquam* ou de *ullus* dans une proposition *indépendante* non négative est *extrêmement rare*». Dans une proposition indépendante assertive, *quisquam / ullus* n'apparaît pas comme sujet, s'il est en dehors de la portée de la négation<sup>2</sup>:

(3) a.- \* *Quisquam uenit / \* quisquam non uenit*

b. - \* *ullus seruus uenit / \* ullus seruus non uenit*

pas plus d'ailleurs qu'en anglais *anybody, anyone* :

c. -\* *anybody came / \* anybody didn't come* (cf. R.T. Lakoff 1968 : 113)

<sup>2</sup> . Toutefois P. Larrivée (2006) signale que les les groupes verbaux niés peuvent être précédés d'un terme à polarité dans certaines conditions.

En revanche, *quisquam*<sub>2</sub> et *ullus*<sub>2</sub>, *pídum*<sub>2</sub> peuvent apparaître dans une proposition indépendante en l'absence d'une négation syntaxique, lorsqu'il s'agit d'un énoncé non factuel (4a) ou d'un énoncé générique tel (4b):

(4) a. - ***magno malo ulla uoce interpellatum silentium luitur*** (Sen. *epist.* 47,3)

«Tout manquement à la règle du silence s'expie par un châtement brutal»

b. - ***cuius potest accidere quod cuiquam potest*** (Publ. Syr. *ap. Sen. dial.* 9,11,8)

«Ce qui peut frapper quelqu'un, peut frapper n'importe qui<sup>3</sup>»

Dans le premier passage, *ulla uoce* («un bruit quelconque», «le moindre bruit») exprime un jugement évaluatif lequel s'accompagne très souvent de *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>: «quelqu'un ou quelque chose dont l'existence, tout à fait virtuelle, serait jugée comme *très mauvaise*». Si, dans le premier passage, le jugement est de type déontique («un bruit quelconque, même involontaire comme un éternuement, qui ne devrait pas se produire, parce qu'il est *interdit* d'interrompre le silence»), dans le second passage, le jugement est de type épistémique: «*Ce dont il est très peu probable que cela frappe quelqu'un*, (même si cela se produit pour une seule personne), cela peut alors frapper n'importe qui<sup>4</sup>».

Ce pronom et cet adjectif sont, en revanche, plus fréquents lorsque le contexte présente une polarité négative, engendrée par un adverbe à sémantisme négatif inhérent (*uix*, *aegre*, *raro*<sup>5</sup>, *parum*):

(4) c.- ***raro alias quisquam rex aut priuatus tanto fauore tantoque omnium adsensu est auditus*** (Liv. 45,20,3)

«Rares furent les cas où un roi ou un particulier fut écouté avec autant de faveur et autant d'assentiment de la part de tous»

ou par un prédicat à sémantisme négatif inhérent (par ex., *dubito*, *dubium est*):

(4) d. - ***Et quisquam dubitabit quin huic hoc tantum bellum transmittendum sit*** (Cic.*Manil.* 42)

3. *Quisquam* réunit, dans sa morphologie, l'idée d'une classe d'occurrences de la variable (*quis*) et l'idée négative de la non-prise en compte de la singularité (*-quam*), particule d'origine elle-même indéfinie.

4. De là, l'idée négative exprimée par *quisquam* ; de cette manière, comme l'a finement interprété P. Ferrarino (1942:121 sq.) : "La verità della sentenza sta nel dimostrare possibile anche l'improbabile" (c'est nous qui soulignons). Autrement dit, "ce qui peut arriver à un seul homme (la moindre quantité numérique), peut arriver à n'importe qui".

5. Rappelons qu'en français, l'adverbe *rarement* peut engendrer un contexte à polarité négative et permet l'apparition d'une négation explétive aussi dans une proposition indépendante (cf. C. MULLER 1991: 395 ; D. GAATONE 1992: 94).

«Et l'on hésitera à lui confier le commandement d'une guerre si considérable»

Il s'agit d'un contexte ironique exprimant le point de vue indigné du locuteur-Cicéron: «*Personne* (= pas un seul homme) ne devra hésiter à confier à Pompée le commandement suprême dans une guerre si considérable»(Cic. *Manil.* 42).

Signalons au passage la haute fréquence des occurrences de *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub> dans des comparatives conditionnelles introduites par *quasi uero*, du type:

(5) - **Quasi uero maior cuiquam** *necessitas accidere possit, quam accidit nobis* (Cic. *rep.* 1,10)

«Comme si vraiment il pouvait se présenter à quelqu'un (= à un seul homme) une nécessité plus impérieuse que celle qui s'est présentée à moi»

Un rejet du locuteur, un mouvement de désappointement, «d'étonnement, d'indignation, de blâme, de regret» (O. Riemann 1935 : 37 rem. 2) expliquent les occurrences de *quisquam* dans les exclamatives et les interrogatives rhétoriques négativement orientées :

(6) - *Potestne bonum cuiquam* **malo esse, aut potest quisquam** *in abundantia bonorum ipse esse non bonus ?* (Cic. *parad.* 7)

«Un bien peut-il jamais faire du mal à quelqu'un ? ou celui qui est comblé de biens peut-il ne pas être lui-même homme de bien ?»

*Quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, *pidum*<sub>2</sub> apparaissent aussi dans des subordonnées. Il s'agit de contextes non assertifs, virtuels, et parfois contrefactuels; en tout cas, de contextes exprimant une implication pragmatique négative et qui peuvent engendrer une polarité négative. Certains contextes présentant, en latin, les indéfinis *quisquam*<sub>2</sub> et *ullus*<sub>2</sub> font apparaître, en français, la négation explétive ou un TPN. Comme on le verra en détail, on pourrait expliquer la plupart des occurrences de *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub> dans une théorie des mondes possibles comme celle qui a été développée par R. Martin (1984=1987) à propos du *ne* explétif<sup>6</sup>. Là où ils apparaissent, ils soulignent toujours une *discordance* entre le monde actuel et un *monde alternatif* (des attentes, des croyances, des souhaits du locuteur) ; dans la plupart des cas, ce monde alternatif est conçu comme un *monde possible*. Ce n'est que dans un cas particulier (notamment avec les *uerba affectuum*, par ex. avec *miror*), que *quisquam*<sub>2</sub> et *ullus*<sub>2</sub> apparaissent dans une subordonnée ouvrant sur un *monde contrefactuel*; ce qui empêche l'expression d'un *ne* explétif en français (par ex., avec *Je regrette*), mais qui est compatible avec la notion

6. Rappelons que selon R. MARTIN (1984:108=1987:70) :

"1. Ce *ne* est le signe d'une contradiction entre le monde où *p* est évoqué - où *p* est vrai, et un monde alternatif - où *p* est faux.

2. Le monde alternatif est un monde possible (et non pas un monde contrefactuel) dans une image d'univers".

de *discordance*, d'où l'implication pragmatique négative, qui est la notion de base exprimée selon nous par *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>.

Analysons d'abord les contextes non assertifs, virtuels, où *quisquam*<sub>2</sub> et *ullus*<sub>2</sub> ouvrent sur un monde alternatif conçu comme possible (contextes qui permettent l'apparition du *ne* explétif en français<sup>7</sup>. *Quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub> peuvent apparaître dans:

- **des propositions complétives introduites** par un *prédicat négatif inverse*<sup>8</sup> tels que *caueo* («prendre garde que ne pas *p*»), *timeo* («souhaiter que ne pas *p*»), *impedio*, *interdico* («faire en sorte que ne pas *p*»), qui expriment tous une implication pragmatique négative pour la complétive:

- (7)a. - MI. **caue praeterbitas ullas aedis quin roges** (Plaut. *Epid.* 437)  
«(Va de porte en porte), et n'en passe pas une seule sans demander»  
b. - **interdicit omnibus, ne quemquam interficiant** (Caes. *Gall.* 7,40,4)  
«Il fait défense générale de tuer personne (= un seul homme)»

Selon C. Muller (1991 : 399), ces prédicats sont «d'abord négatifs, ensuite ils 'perdent' une négation au profit de leur complément». L'auteur lie, d'un côté, les *prédicats négatifs inverses*, à l'intuition du *discordantiel* de Damourette et Pichon, de l'autre, à l'expression de la négation explétive. En effet, la plupart de contextes pour *quisquam*<sub>2</sub>, *pidum*<sub>2</sub>, admettent, en français et en italien, la négation explétive.

- **des propositions circonstancielle à valeur temporelle introduites par *quamdiu*, *dum*, *donec*, *quoad*** signifiant que perdure un état *p* («tant que») (it. «finché (non)») qui aboutira à l'instauration d'un autre état *q* discordant (non plus *p*):

- (8) a. - **dum praesidia ulla fuerant** (Cic. *S. Rosc.* 126)  
«Tant qu'il y a eu des forces armées»  
b. - **dum quicquam superfuit lucis hostem tenuit** (Liv. 4,39,5)  
«Tant qu'il resta une lueur de jour, il tint tête à l'ennemi»

Dans ce dernier contexte, *quisquam* peut aussi signaler une quantité minimale (comme tous les TPN): «tant qu'il y a eu un tout petit bout de lumière de jour», «la moindre lueur».

- **des propositions circonstancielle à valeur temporelle introduites par *antequam*, *priusquam*** («avant que (ne)», it. «prima che (non)») et réalisées au subjonctif :

- (9) a- - **priusquam quicquam conaretur, Diuitiacum ad se uocari iubet** (Caes. *Gall.* 1,19,3)  
«Avant de rien (= «la moindre chose») tenter, il fait appeler Diviciacos»

<sup>7</sup>. Cf. R. MARTIN 1984:99-121 ainsi que 1987: 67-80).

<sup>8</sup>. Cf. C. MULLER (1991:397 ss.).

**quisquam** uenturum esse suspicari queat (Cic. rep. 2,6)

«Au contraire, l'ennemi dont la flotte traverse la mer peut être là avant que personne («pas un seul homme») ne soupçonne qu'il viendra»

Ces propositions peuvent s'expliquer en faisant appel à la notion de *discordance*, puisqu'elles proposent «la vision simultanée de deux états contradictoires»<sup>9</sup>. Par effet d'une «dérive modale»<sup>10</sup> bien connue (le même changement sémantique qui amènera dans les langues romanes du sens temporel au sens comparatif: *plus tôt que* (it. *più tosto che*) devenant comparatif sous la forme *plutôt* (it. *piuttosto*):

c. - **citius** amore tui fratrem tuum odisse desinam **quam** illius odio quicquam de nostra beneuolentia detraham (Cic. fam. 5,2,10)

«Plus prêt à cesser, par affection pour toi, de détester ton frère qu'à retrancher, par aversion pour lui, quoi que ce soit de nos bonnes relations»

### - des propositions comparatives d'inégalité

*Quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub> peuvent apparaître dans le second membre de la comparaison d'inégalité, là où un pronom indéfini exprimant une négation pleine, tel que *nemo*, n'est pas admis. Les propositions comparatives, qui admettent en français et en italien l'expression d'une négation explétive, admettent aussi une interprétation qui est compatible avec la notion de *discordance*:

(10)a. - *Ac uidete quanto taetrius hic tyrannus Syracusanis fuerit **quam quisquam** superiorum* (Cic. Verr. II 4,123)

«Et voyez combien ce tyran fut plus odieux pour les Syracusains qu'aucun de ses prédécesseurs»

b. - *adulescentis tam stolidi quam nobilis, maiora sperantis **quam** illo saeculo **quisquam** sperare poterat aut ipse ullo* (Sen. epist. 8,70,10)

«Ce jeune homme, aussi dénué d'esprit que riche en titres de noblesse, nourrissait des ambitions interdites à qui que ce soit en ce temps-là et à lui-même en tout temps»

Les traductions françaises de ces passages font apparaître des TPN: «aucun» et «qui (quoi) que ce soit». Il s'agit ici d'une comparaison véhiculant une valeur superlative pour le comparé (par ex., dans (10a.) : «ce tyran fut extrêmement odieux»). D'ailleurs, quand le comparant est

<sup>9</sup>. Cf. C. MULLER 1991:207). R. MARTIN (1987:73) interprète la relation '*q, avant que p*' en posant que : "Le monde évoqué est celui où *p* a lieu (et où du fait même il est vrai). Mais dans le monde (alternatif) de *q* (obtenu par antériorité chronologique), *p* n'est pas encore, ce qui revient à dire qu'il y est faux (quoique possible par la suite)". L'auteur remarque ensuite qu'après la conjonction *après que, ne* est pratiquement exclu. On pourrait dire la même chose de *quisquam*, que l'on ne rencontre pas après *postquam*, et cela s'explique parce que le contexte ne exprime, dans ce cas, aucune idée de discordance : dans le monde de *q, p* s'étant accompli.

<sup>10</sup>. *Ante* connaît aussi la même "dérive modale" : de la valeur spatio-temporelle aux emplois modalisés développés en latin post-classique et en italien par *anzi* (cf. C. BAZZANELLA 2003

comme ici un quantificateur universel toute comparaison se change en prédication d'intensité superlative non conditionnée (par ex., *quam quisquam*, it. «quant'altri mai»).

L'osque, de son côté, présente aussi une occurrence de *pídum*<sub>2</sub> (ici *pieisum*) sans négation syntaxique dans un contexte à polarité négative de type comparatif :

(10) c. - *Dei uatud sipus comenei perum dolom mallom siom ioc comono **mais** egmas touticas amnud **pan pieisum** brateis auti cadeis amnud inim idic siom dat senateis tanginud maimas carneis pertumum* (T.B. 6)

«Il doit jurer consciemment, sans mauvaises intentions qu'il exercera le droit d'*intercessio* dans l'intérêt de l'État **plutôt que** pour des raisons privées de **quelqu'un**, et cela d'après la décision de la plupart des sénateurs»

### - des contextes hypothétiques

Ces contextes, qui sont non assertifs et qui permettent l'apparition de la négation explétive ou d'un TPN en français et en italien, peuvent avoir eux aussi un caractère scalaire (cf. G. Fauconnier 1977: 32 ss.), qui explique, par le renversement de l'échelle, l'implication négative. Ils introduisent, le plus souvent, une hypothèse jugée par le locuteur comme éloignée du monde actuel :

(11) a. - STR. *Di me perdant, **si** ego **tui quicquam** abstuli* (Plaut. *Aul.* 645)  
«Que les dieux m'anéantissent si je t'ai dérobé quelque chose (la moindre chose)»

b. - ***Si quisquam** est timidus in magnis periculosisque rebus [...] is ego sum* (Cic. *fam.* 6.14.1)  
«Car s'il y a au monde un homme craintif dans les circonstances importantes et périlleuses [...] c'est bien moi»

c. - ***si** erit **ulla res publica** [...], *sin autem nulla erit* (Cic. *fam.* 2,16,5)  
«S'il subsiste une quelque forme de République [...] ; s'il n'en existe aucune»*

### - Contextes de «subordination critique»

Les contextes en dépendance d'un *uerbum affectuum* (*miror, moleste fero* et, plus généralement, tous les verbes de «subordination critique») permettent l'occurrence de *quisquam* et sont compatibles avec la notion de *discordantiel* de Damourette et Pichon. À notre avis, si l'on élargit la notion de *discordantiel* à un domaine un peu plus vaste que celui de la négation explétive (bien que largement coïncidant), c'est-à-dire au domaine de la négation pragmatique (ou impliquée), on verra que cette notion correspond tout-à-fait au domaine sémantique de *quisquam*<sub>2</sub>, y compris les contextes du type:

(12) a. - SO. ***miror**, quo modo tam ineptum **quicquam** tibi uenire in mentem, mi uir, potuerit* (Ter. *Haut.* 1004 sq.)

«Je m'étonne qu'une chose aussi absurde, mon mari, ait pu te venir à l'esprit»

b. - *Permoleste tui **quemquam** prius audisse quam me* (Cic. *Att.* 15,17,1)

« Je suis très ennuyé de n'avoir pas été le premier informé » (= que quelqu'un a été informé avant moi)»

c. - *nunc angor tibi **quicquam** sine me esse iucundum* (Cic. *fam.* 7,15,1)

«Cela me chagrine, aujourd'hui, que tu puisses, loin de moi, goûter quelque joie (la moindre joie)»

Dans tous ces passages le locuteur juge que l'événement qui s'est vérifié n'aurait pas dû se produire<sup>11</sup> ; ces contextes signalent donc une *discordance* entre certains faits et un état mental ou émotionnel du locuteur, d'où l'implication négative<sup>12</sup>. En effet, *miror* implique: «Je m'attendais à ce que non *p*», *moleste fero*, *angor* : «J'aurais voulu que non *p*». Selon G. Fauconnier (1977:18 ss.), la propriété principale des prédicats tels que *s'étonner*, *regretter* est celle de renverser les implications pragmatiques ; cela engendre une implication négative qui justifie les occurrences des indéfinis *quisquam*<sup>2</sup>, *ullus*<sup>2</sup>.

### 3. NEMO<sup>13</sup>, NIHIL<sup>14</sup>, NULLUS<sup>15</sup>, NUMQUAM<sup>16</sup> QUANTIFICATEURS NÉGATIFS UNIVERSELS

L'hypothèse que nous avons formulée à plusieurs reprises (cf. A. Orlandini 1985, 1991 et 1993a, 2001), est que les pronoms, adjectifs, adverbes<sup>17</sup> à négation incorporée sont des quantificateurs négatifs universels<sup>18</sup>, exprimant une négation dont la portée est plus étendue que

11. Pour citer encore O. RIEMANN (1884:173) : "Il est question de choses *qui ne devraient pas avoir lieu* et où il y a une idée *de regret* ou de *blâme*, laquelle est en somme encore une idée négative".

12. En anglais, on rencontre l'indéfini *anyone* dans les mêmes environnements contre- factuels, en présence des prédicats : *surprised*, *disappointed*, *sorry*, *odd*, *strange*, etc. (cf. C.L. BAKER 1970:181 sq.) : - *We're surprised that anyone bought anything at all* ; - *John is sorry that anything happened* ; - *It's strange that anyone could solve the mystery in such short order*.

13. De *ne-hemo* forme ancienne de *homo*.

14. De \* *ne-hilom*.

15. De \* *ne-oinolom*.

16. De *ne-umquam*.

17. Nous soutenons, en effet, que les adverbes latins à négation morphologique (par ex. *numquam*, *nusquam*) expriment une négation de phrase (NEG), de la même façon que les pronoms et les adjectifs indéfinis négatifs. En latin, il n'y a, à notre avis, nullement besoin de distinguer, comme le fait J.C. Milner (1979) à propos du français, la classe de "nominiaux" négatifs: *rien*, *personne*, *aucun* et la classe des "adverbiaux".

18 . Cf. aussi R. ZANUTTINI (1991) et A. GIANNAKIDOU (1998).

celle de tout autre élément quantifié de la phrase<sup>19</sup>. On interprétera donc

les énoncés suivants:

(13)a.- *ubi nemo est qui aut possit aut conetur corrumpere* (Cic. Verr. 1,46)  
«quand il n'y a personne qui ait le pouvoir de corrompre ou qui essaie de le faire»

b.- *nihil est unum uni tam simile* (Cic. leg. 1,29)  
«nulle chose n'est aussi semblable chacune à chacune»

c.- *cum adfirmaret illum numquam, dum haec natio uiueret, sine cura futurum* (Cic. Sest. 132)

«et cet homme disait à César, qu'il ne serait pas à l'abri des soucis, tant qu'il existerait cette 'caste' »

comme: «Ce n'est pas le cas qu'il y ait quelqu'un tel que *p*» (= *nemo est*)<sup>20</sup>; «Ce n'est pas le cas qu'il y ait quelque chose telle que *p*» (= *nihil est*); «Ce n'est pas le cas qu'il y ait une circonstance dans laquelle *p*» (= *numquam*), que l'on peut formaliser de cette façon: «~( x) (x= individu, chose, circonstance) tel que *p*»<sup>21</sup>. Lorsqu'il s'agit, comme dans les deux

19. Par effet d'un latinisme très connu, dans une séquence de deux propositions coordonnées: la première négative, ayant comme sujet un pronom négatif (*nemo, nihil*), la seconde positive, ayant un sujet quantifié universellement (*quisque, omnes*), le sujet de la seconde proposition peut parfois ne pas être exprimé (la quantification universelle étant déjà exprimée par le pronom négatif) :

- *Nemo enim illum ex trunco corporis spectabat, sed ex artificio comico aestimabat* (Cic. Q. Rosc. 28)

"Ce n'est pas le buste (de Panurge) que l'on considérait, c'est son habileté dans l'art du comédien que chacun estimait"

- *Nemo extulit eum uerbis, qui ita dixisset, ut qui adessent intellegerent, quid diceret, sed contempsit eum, qui minus id facere potuisset* (Cic. de orat. 3,52)

"On n'a jamais comblé d'éloges celui qui savait parler de manière à être compris de son auditoire; mais tout le monde méprise celui qui n'y peut réussir"

- *Qui fit, Maecenas, ut nemo quam sibi sortem / seu ratio dederit seu fors obiecerit, illa / contentus uiuat, laudet diuersa sequentis?* (Hor. sat. 1,1,1-3)

"D'où vient, Mécène, que jamais l'homme, soit qu'un dessein raisonné lui ait fait choisir sa part, soit que le hasard l'ait jetée devant lui, ne vit content d'elle, que toujours tous vantent ceux dont la voie est différente?"

20. Cette analyse est bien présente dans le paradoxe métalinguistique d'Ulysse et des Cyclopes: les compagnons du Cyclope reconnaissent, dans la réponse "Personne", l'interprétation quantificationnelle du pronom indéfini négatif, c'est-à-dire que "ce n'est pas le cas qu'il y ait quelqu'un qui soit tel qu'il ait blessé Polyphème"; alors que le Cyclope employait "Personne" comme un véritable nom propre, un prédicat de dénomination; à propos de ce paradoxe, cf. L. BASSET (1989: 61) ainsi qu'A. ORLANDINI (1995b: 168).

21. Le renvoi à une classe vide est criticable. En effet, comme le remarque G. LONGOBARDI (1988: 676), si le pronom / adjectif indéfini négatif ("personne" / "aucun", it. "nessuno", "alcuno") dénotait simplement la classe vide, sans demander la présence du quantifieur existentiel, les deux énoncés: *Aucun étudiant n'a lu quatre livres / Aucun étudiant n'a lu trois livres* devraient être synonymes. En revanche, ils reçoivent des interprétations différentes, même dans le cas d'une lecture dépendante de l'objet. Ces énoncés diffèrent entre eux de la même façon que les énoncés positifs correspondants: *Quelque étudiant a lu quatre livres / Quelque étudiant a lu trois livres*.

premiers passages, d'une proposition indépendante, on dira que la négation sert, le plus souvent à réaliser un rejet d'une assertion positive («Ce n'est pas le cas»); en revanche, dans une proposition subordonnée, comme dans le troisième passage, ces pronoms, adjectifs et adverbes servent à réaliser une assertion négative. Cette analyse s'oppose à celle d'O. Jespersen (1917), qui reconnaît dans les éléments à négation incorporée une *négation de constituant*, alors que, pour nous, ils expriment toujours une *négation de phrase*; l'interprétation d'O. Jespersen a engendré plusieurs difficultés pour ceux qui ont voulu la suivre, en particulier, comme on le verra, en ce qui concerne l'interprétation du cumul des négations.

Rappelons enfin que les pronoms latins *nemo*, *nihil*, l'adjectif *nullus*, ainsi que les adverbes *numquam*, *nusquam* diffèrent des pronoms français et italiens *personne*, it. *nessuno*; *rien*, it. *niente*; des adjectifs: *aucun*, it. *alcuno*, des adverbes: *jamais*, *nulle part*, par lesquels on les traduit dans ces langues, en ce que les pronoms, adjectifs et adverbes morphologiquement négatifs du français et de l'italien («les Nég» dans les termes de l'analyse de C. Muller 1991) peuvent, comme on l'a vu, couvrir aussi le domaine de la négation pragmatique, autrement dit, être employés comme TPN (alors que le latin emploie *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>). En revanche, à la différence de ce qui se vérifie en français et en italien, en latin classique les indéfinis à négation incorporée (*nemo*, *nihil*, *nullus*, *numquam*) ne peuvent pas apparaître dans des contextes à polarité et être employés comme des TPN (sauf dans un cas de cumul de négations, fréquent surtout en latin archaïque et en latin tardif, dont l'interprétation demeure tout à fait problématique).

Plus proche de l'anglais et du roumain que du français et de l'italien, le latin présente une triple série d'indéfinis: les indéfinis morphologiquement négatifs (*nemo*, *nihil*, *nullus*), les TPN (*quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, *pídum*<sub>2</sub>) les indéfinis positifs (*quidam*, *aliquis*, *quispiam*, *quis*). Le rapprochement avec le fonctionnement des indéfinis d'autres langues est mis à jour dans le tableau suivant :

**Figure 1**

<b>Indéfinis positifs</b>	<b>TPN</b>	<b>quantif. univer. de nég.</b>
lat. <i>aliquis</i>	<i>quisquam</i> <sub>2</sub>	<i>nemo, nihil, nullus, NEGquisquam</i> <sub>1</sub>
osque ∅	<i>pídum</i> <sub>2</sub>	<i>NEG pídum</i> <sub>1</sub>
angl. <i>someone</i>	<i>anyone</i>	<i>no one, nobody</i>
roum. <i>cineva</i>	<i>oricine, vreunul</i>	<i>nimeni</i>
fr. <i>quelqu'un</i>	<i>quelqu'un, personne, aucun,</i>	<i>personne ne</i>
it. <i>qualcuno</i>	<i>nessuno, qualcuno, alcuno</i>	<i>nessuno</i>

#### 4. LA DOUBLE NÉGATION

Le latin présente la particularité d'être une langue de type V-NI (verbe non nié - pronom indéfini négatif à négation incorporée), alors que la plupart des langues romanes sont de type NV-NI (négation verbale et pronom indéfini négatif). En latin classique deux négations engendrent une affirmation ; dans ce sens le latin est une langue très proche de la logique, où deux opérateurs de négation s'effacent réciproquement. L'ordre des constituants (négation-pronom indéfini) est crucial pour établir s'il s'agit d'une affirmation totale ou partielle.

##### 4.1. Les deux négations s'annulent : une affirmation totale

Les deux négations réalisent une affirmation totale lorsque l'élément à négation incorporée précède la négation *non* :

(14) a. - *aperte adulantem **nemo non** uidet* (Cic. *Lael.* 99) (= *omnes uident*)

«Quand le flatteur agit ouvertement, il n'est personne qui ne l'aperçoive»

b. - **Nemo Arpinas non** Plancio studuit (Cic. *Planc.* 22)

«Pas un homme d'Arpinum qui n'ait été le partisan de Plancius»

c. - (*Pompeius*) **numquam non** coram pluribus erubuit (Sen. *epist.* 1,11,4)

«Jamais il (= Pompée) ne se présenta devant une réunion d'auditeurs sans rougir»

La structure sémantique de ces énoncés est formellement représentable de cette façon: « $\langle (x) \langle p \rangle$ » ; les deux négations s'effacent au nom de l'équivalence « $\langle (x) \langle p \rangle \alpha (Vx) p \rangle$ » (cf. H. Reichenbach 1947). Il n'y a donc aucune négation dans la structure sémantique et la prédication *p* concerne tous les éléments quantifiés.

##### 4.2. Les deux négations s'annulent : une affirmation partielle

Les deux négations réalisent une affirmation partielle lorsque la négation *non* précède l'élément à négation incorporée. On est, dans ce cas, en présence d'une double négation à l'extérieur de la phrase<sup>22</sup> ; les deux négations s'effacent réciproquement et seul reste le terme quantifié existentiellement : « $\langle \langle (x) p \rangle \rangle$ ». Nous proposons d'analyser les contextes suivants de cette manière:

(15)a. - *Quas leges ausus est **non nemo improbus**, potuit quidem nemo conuellere* (Cic. *Pis.* 10)

«Ces lois, que **plus d'un malhonnête** homme avait souhaité abolir, sans que nul y eût réussi»

b. - *quae res etiam **nonnullam** afferebat deformitatem* (Nep. *Ages.* 8,1)

«Cet extérieur apportait **une certaine** laideur»

c. - **Nonnumquam** bonos exitus habent boni (Cic. *nat. deor.* 3,89)

«Mais, objecte-t-on, les gens de bien aussi ont **quelquefois** des réussites heureuses».

22. Pour cette interprétation, cf. aussi R.T. LAKOFF (1968:129).

Selon M. Hoffmann (1989 : 603), *non nemo, non nihil, non nullus* (souvent *nonnullus*) sont des expressions figées («frozen expressions») que l'on pourrait classer comme des *negationes contrarii* (NC) en supposant que *nemo* représente le contraire de *omnis*, *nihil* le contraire de *omne*, etc. L'effet argumentatif de cette construction, typiquement latine (nous ne connaissons pas d'autres langues qui la possèdent), est celui de renvoyer, grâce à l'emphase, à une quantité d'une certaine importance; dans ce sens, *non nemo, non nullus* ont le même signifié que *aliquot* («plus d'un», «plusieurs»).

### 4.3. La négation cumulative

La règle de la double négation qui engendre une assertion positive semble être une norme<sup>23</sup> du latin littéraire d'époque classique plutôt qu'un emploi naturel du langage, qui peut présenter deux négations qui ne s'effacent pas dans des textes du registre de la conversation (par ex., dans les dialogues de Plaute et de Térence) ou en latin tardif. Le latin montre, dans ce cas, une situation qui est proche de celle du roumain: le fait d'avoir des indéfinis à polarité négative (=TPN tels que *quisquam, ullus* (lat.), *vreunul* (roum.)), n'empêche pas le phénomène du cumul.

On pourrait se demander pourquoi la langue a recours, dans le cumul, à des éléments à négation incorporée (par ex., *nemo, nullus*) et non à *quisquam*<sub>2</sub>, *ullus*<sub>2</sub>, qui sont de véritables TPN. En effet, une langue comme l'anglais, qui possède une série d'indéfinis à polarité négative (*any*) ne connaît pas d'emploi *positif* des indéfinis de la série négative (*no*). La présence à la fois d'une série de TPN et du cumul de négations semble apporter une certaine instabilité au système de la négation dans la langue latine. Les grammairiens expliquent ce phénomène soit par l'usage familier, soit par une influence du grec (cf. Ernout-Thomas 1953 : 154 sqq.). Cet emploi, qui est propre au vieux latin et au latin archaïsant, est attesté chez Plaute, Ennius, Lucilius, et ensuite chez Pétrone, Aulu-Gelle, et Apulée. Le cumul peut concerner un élément à négation incorporée et une négation syntaxique:

(16)a. - PE. *Iura te **non** nociturum esse homini de hac re **nemini*** (Plaut. *Mil.* 1411)

«Jure que tu **ne** chercheras à te venger sur **personne** de cette affaire»

b.- ***neque**<sup>24</sup> locum excusatio **nullum** haberet* (Bell. Afr. 8)

«Et il **n'y avait pas** à discuter les possibilités d'exécution»

c.- BA. ***Neque** ego homines magis asinos **numquam** uidi* (Plaut. *Pseud.*136)

«Je **n'ai jamais** vu d'individus plus ânes»

<sup>23</sup>. Cf. le grammairien Diomède : - *modus soloecismi fit per geminationem abnuendi, ut si dicas 'numquam nihil peccavi cum debeat dici 'numquam peccavi, quoniam duae abnutiuae unam confirmationem faciunt* (GLK I,455).

<sup>24</sup>. *Neque* est la leçon des mss. *SLN* (*Ashburnhamensis, Louaniensis* et *Neapolitanus*), alors que les mss. *MUR* (*Mediceus, Ursinianus, Riccardianus*) et *TV* (*Thuaneus* et *Vindobonensis*) ont *necne*.

deux négations:

- (17) a. - CH. **neque** ego **haud** committam (Plaut. *Bacch.* 1037)  
 «Et je ne m'en mêlerai pas»  
 b. - **neque** tu **haud** dices (Ter. *Andr.* 205)  
 «Et tu ne diras pas»

ou deux éléments à négation incorporée:

- (18) a. - **nemini** illorum molestus **nulla in re** umquam fuisti (Q.Cic. *pet.* 20)  
 «Aucun d'eux n'a jamais subi de ta part aucune sollicitation»  
 b. - *Debebat Epicrates nummum nullum nemini*<sup>25</sup> (Cic. *Verr.* II 2,60)  
 «Epicrate ne devait pas un sesterce à qui que ce fût»

Ces derniers passages peuvent admettre deux interprétations différentes: alors que dans (18a) l'expression circonstancielle *nulla in re* pourrait être séparée par une pause comme s'il y avait plusieurs phrases négatives<sup>26</sup>, dans (18b) les deux négations appartiennent à une seule et même phrase et leur cumul doit être considérée comme une expression emphatique, redondante.

Cette forme de négation devient largement productive en latin tardif (cf. V. Väänänen 1981: 152):

- (19)a. - *qui non modo nullum intulerit malum nulli* (Arnob. *nat.* 1,65)  
 «Lui qui non seulement n'a jamais fait aucun mal à personne»

Elle est attestée aussi dans la *Vetus latina* (cf. H. Rönsch 1965), mais elle n'est pas présente dans la Vulgate:

- (19)b.- *non respondes nihil* (Marc. 14,60) (*cod. Cant.*) (*Vulg. quidquam*)  
 «Tu ne réponds rien»

La négation cumulative («double attraction» selon O. Jespersen 1917:64) se généralise, en perdant sa nuance emphatique, dans les

25. Selon O. RIEMANN (1935:548 note) ce texte, qui représente l'un de rares exemples de négation emphatique chez Cicéron, est aussi à rejeter ; l'auteur considère *nullum* comme une glose explicative et préfère la leçon du manuscrit V : *debebat nummum nemini*. Pour un autre exemple de ce type de négation chez le même auteur, cf. *atque erit obseruandum diligenter, ne nihil ad id, quo de agatur, pertineat id, quod iudicatum sit* (Cic., *inu.* 1,44) "et il faudra bien veiller à éviter que le jugement précédent n'affecte en rien la cause en cours".

26. Un type différent de cumul est représenté par la "négation de reprise", cf. O. JESPERSEN (1924=1972: 478) qui se réalise lorsqu' une série de négations accumulées sert à préciser une première négation de caractère plus général (cf. O. Riemann 1935: 548 n.1°). L'énoncé peut présenter un terme à négation incorporée et une ou plusieurs négations copulatives (*neque, nec*) :- *nemo nec deus nec homo* (Cic. *nat. deor.* 1,121) "Personne ni dieu ni homme"; - *nihil tam tutum ad custodiam nec fieri nec cogitari potest* (Cic. *Verr.* II 5,68) "Impossible de faire ou d'imaginer une prison plus sûre".

langues romanes<sup>27</sup>: l'italien, l'espagnol et l'ancien français: - *Non viene nessuno* (it.) («personne ne vient»); *Non dice niente* (it.) («Il ne dit rien»); - *No viene nadie* (esp.). Le cumul de négations est, dans tous ces cas, une redondance afin que la valeur négative soit immédiatement comprise<sup>28</sup>. Ces énoncés ne présentent qu'un seul opérateur NEG au niveau de la représentation sémantique. Les énoncés où le terme à négation incorporée est préverbal ne nécessitent pas une deuxième négation, de sorte que l'on peut dire en italien : *Nessuno viene* («Personne ne vient»); *Nessun dorma* ou avec anticipation du COD : *Niente lo spaventa* («Rien ne lui fait peur»). Ce dernier emploi est plus fréquent dans l'italien central ou du sud (*Nessuno vidi*, it. «Je n'ai vu personne»), en sarde et en portugais<sup>29</sup>.

## 5. L'ÉVOLUTION DIACHRONIQUE DE L'EXPRESSION DE LA NÉGATION : UNE TENDANCE DU LATIN TARDIF ET UNE ANTICIPATION DES LANGUES SABELLIQUES

Certains énoncés latins cumulant deux ou plusieurs négations présentent une tendance évolutive de la langue sous la forme d'une «problématique de compositionnalité» qui peut rappeler celle de l'énoncé français:

(20) - *Personne n'aime personne* (cf. F. Corblin 1994 : 279)

ambigu entre deux lectures: une lecture *mono-négative* (cf. F. Corblin 1994:290) non emphatique, qui, en français (mais non en latin classique), est la plus immédiate et la moins complexe et une lecture *bi-négative* comptant deux négations qui s'effacent réciproquement. La lecture *mono-*

27. Comme le dit O. JESPERSEN (1924=1972 : 479) : "On obtient ainsi une perpétuelle oscillation entre l'affaiblissement et le renforcement de la négation à laquelle s'ajoute la tendance à placer la négation au début de la phrase, si bien qu'il lui arrive souvent de disparaître par prosiopèse". De son côté, HASPELMATH (1997) a montré que les langues de type V-NI (comme le latin classique) sont très peu nombreuses et développées dans des zones contiguës : il s'agit au total de dix langues : l'islandais, le norvégien, le suédois, le danois, l'anglais, le frison, l'allemand, le français, l'occitan, le maltais (cf. aussi BERNINI-RAMAT 1992, 205). En revanche, le nombre de langues à structure NV-NI est beaucoup plus important.

28. Le "Negative First Principle" de Jespersen, reformulé par HORN (1989: 293), pose que: "There is a tendency to put the negative element as early as possible in an utterance because the contribution of the negation to the meaning of a larger constituent is particularly dramatic and the hearer needs to get this information as soon as possible".

29. Il existe donc un troisième type de structure (N)V-NI ; il s'agit de langues dans lesquelles le pronom-adjectif indéfini négatif peut ou non apparaître en co-occurrence avec la négation verbale (l'italien, l'espagnol, le portugaise, le catalan colloquial) le vieux slave, l'albanais, le grec du Nouveau Testament, l'anglais non-standard, l'allemand non-standard, le géorgien. Ces langues admettent la variation exemplifiée par l'italien : (i) *Nessuno è venuto* et (ii) *Non è venuto nessuno* selon que le terme à négation incorporée est en position préverbale ou non.

*négative* comporte une seule négation (NEG) au niveau de la représentation sémantique et l'interprétation des indéfinis négatifs («personne») comme positifs («quelqu'un»): «Ce n'est pas le cas que ( x ) (x= individu) tel que  $p$  ( $p$ = aimer  $y$ ) ( $y$  = individu)». Cette interprétation préfigure un monde sans amour (cf. F. Corblin 1994 : 280)<sup>30</sup>. Selon P. Larrivée (2004 :172 s.) dans l'interprétation mono-négative les négations ont des portées identiques, ce qui leur permet de mettre leur contenu en commun. En revanche, la lecture *bi-négative* résulterait d'une incapacité à réunir un contenu négatif commun. Elle donne une lecture «positive», et, en français (mais non en latin), elle est plus difficile à obtenir; plus artificielle, elle demande un temps de réflexion plus long pour être interprétée.

Comme nous le disions, le latin classique présente une situation inverse par rapport au français: la lecture *bi-négative*, avec deux négations qui, comme les opérateurs logiques, s'effacent réciproquement, est la plus immédiate, bien que l'autre (la *mono-négative*) ne puisse pas être totalement exclue; celle-ci deviendra plus fréquente en latin tardif. La même «problématique de compositionnalité» est présente en latin dans l'énoncé suivant, qu'ailleurs (cf. A. Orlandini 1991 : 206) nous avons interprété comme un cas de négation emphatique, selon la lecture *mono-négative* :

(21) - *nemini tamen nihil satis est* (Petr. 76)  
«Pourtant rien ne suffit à personne»

Le cumul dans cet énoncé choque moins que dans l'énoncé français *Personne n'aime personne* où les deux indéfinis négatifs relèvent tous les deux de la catégorie des animés et qui est conçu comme une frontière de l'emploi de la négation (mais une frontière qui est très fréquemment franchie surtout dans l'oralité) . De même que l'énoncé italien: - *Nessuno fa niente per niente* frappe moins nos oreilles que: -*Nessuno salva nessuno*. Pourtant, l'énoncé de Pétrone, admet lui aussi au moins deux lectures, et même trois.

Considérons d'abord une lecture qui ne prévoit pas de cumul : *nihil* pourrait avoir le sens prédicatif, tout à fait possible en latin (et même fréquent dans le cas de l'adjectif *nullus*), de «chose de peu de valeur» : «aucune personne ne se satisfait de choses sans importance»<sup>31</sup>.

<sup>30</sup>. Pour cette interprétation, F. CORBLIN suit R. MAY (1989), qui, à propos de l'énoncé anglais *Nobody loves nobody*, suggère une manière de résoudre le problème de compositionnalité ayant recours à un quantifieur d'un type supérieur (polyadique) : "Ce quantifieur polyadique *No* quantifie sur des paires d'individus, et affirme que de telles paires n'existent pas, d'où l'interprétation comme monde sans amour" (F. CORBLIN 1994 :280).

<sup>31</sup> Pour cette interprétation et, plus en général, pour une analyse de l'énoncé français : «Personne ne se contente de rien», cf. P. LARRIVÉE (2004 :169). À une différence près, c'est-à-dire que cet auteur ne fait pas référence au passage de Pétrone et à la valeur prédicative de «chose sans importance» que spécifiquement les négatifs latins peuvent avoir (cf. A. ORLANDINI 2001) et considère cette interprétation comme une seconde *bi-négative* ; ce qui ne nous semble pas être le cas.

Toutefois, mise à part cette interprétation, le sens de cette *sententia*, selon la lecture *bi-négative*, est que «Il n'y a personne qui ne se contente de rien», autrement dit que: «Tout le monde est à même de se contenter de quelque chose». Pour obtenir cette interprétation on doit supposer deux NEG dans la représentation sémantique: «NEG ( x ) P NEG ( y ) ( (= ce n'est pas le cas qu'il y ait quelqu'un tel que *p* (*p*= se contenter) de rien)» = «C'est le cas que ( x ) (x= homme) *p* (*p*= vouloir y (y= quelque chose))» ; avec donc une double quantification: universelle («tout homme») et existentielle («quelque chose»). L'autre interprétation, qui prévoit un monde d'insatisfaits radicaux, est obtenue selon la lecture *mono-négative*, celle que nous avons attribuée aux cas de la négation emphatique et qui correspond à la représentation sémantique avec un seul opérateur NEG: «NEG (Dx)(x= quelqu'un) tel que *p* (*p*= se contenter de y (y= quoi que ce soit))». Cette lecture serait pourtant problématique en latin classique, comme nous le disions, étant donné la difficulté d'analyser *nihil* comme s'il n'était pas un quantifieur négatif. Toutefois, elle devient fort possible s'agissant de la langue de Pétrone<sup>32</sup> et témoigne d'un élément qui produira un changement important dans la structure du latin, organisée sur la triple série d'indéfinis (négatifs, TPN, positifs), et relève d'une tendance destinée à devenir productive en latin tardif et dans les langues romanes, où les indéfinis négatifs connaissent des emplois positifs dans des contextes à polarité<sup>33</sup>. Le fait qu'un pronom négatif à négation incorporée (*nihil, nemo*) soit présent là où le TPN *quidquam, quisquam* était attendu est un signe que la structure type V-NI du latin classique est en train d'évoluer vers la structure romane la plus répandue du type NV-NI.

Une preuve qui semblerait répondre positivement à la question posée par C. Muller (1991: 307) si le cumul, qui est une propriété caractéristique des langues romanes, est lié au maintien au moins partiel d'une négation verbale, nous est fournie par l'osque.

Rappelons qu'on ne connaît pas, dans cette langue, de pronoms négatifs à négation incorporée (lat. *nihil, nemo*), mais seulement l'association NEG + pronom à polarité négative, ayant le même fonctionnement sémantique que les NI. Or, cette langue présente le phénomène du cumul dans le passage suivant :

(22) **Ni tagat nipis pedi suam** (Rix ST MV 1) «que personne ne touche rien»

La double négation qui se cumule répond à une structure qui n'est pas du latin classique et qui serait, à peu près, la suivante: **Ne tangat ne quis**

32. Signalons au passage un autre cas, toujours chez Pétrone, qui pourrait aussi recevoir une lecture *mono-négative* : - *Neminem nihil boni facere oportet* (Petr. 42 - "Personne ne devrait leur (sc. *mulieribus*) faire aucun bien"). À propos de ce passage, P. PERROCHAT (1962: 80 *ad loc.*) parle de "pléonasme vulgaire dans l'emploi de la négation"; la même chose pour Petr. 76.

33. Rappelons que selon W. MEYER-LÜBKE (1890-1906 :778 sq.), la négation cumulative serait à l'origine des emplois "positifs" des "semi-négations" des langues romanes.

**quidquam**. Le redoublement de la négation semble anticiper le résultat roman : «Que **personne ne** touche **rien**»

En effet, la deuxième négation *ni* se soude à la fois et avec *pis* et avec *pedi* produisant deux négations quantifiées (comme si c'était deux NI, sauf que l'incorporation ne s'est pas réalisée). La négation préverbale (**NI tagat**) se cumule avec l'autre, sans réaliser une affirmation. Comme c'est normal et attendu, la langue a eu la nécessité de réaliser d'abord la négation préverbale, le plus tôt possible à droite précédant le verbe, ce qui a ensuite engendré le cumul. De la même manière que par d'autres phénomènes, les langues sabelliques, et ici notamment l'osque, semblent, une fois de plus, anticiper les développements romans, dans ce cas, l'évolution allant vers la structure NV-NI.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, M. 1994: «Destin lacanien de la discordance et de la forclusion», dans P. ATTAL (éd.) 1994. *La négation. Actes du colloque de Paris X - Nanterre 12-13-14 Novembre 1992*, LINX, Numéro Spécial, 11-26.
- BAKER, C.L. 1970: «Double Negatives», *Linguistic Inquiry* 1,169-186.
- BASSET, L. 1989: *La syntaxe de l'imaginaire. Étude des modes et des négations dans l'Iliade et l'Odyssée*, Lyon, Collection de la Maison de l'Orient Méditerranéen 20, Série Philologique 2.
- BERNINI, G. - P. RAMAT 1992: *La frase negativa nelle lingue d'Europa*, Bologna, Il Mulino.
- BOLKESTEIN, A.M. 1980: *Problems in the Description of Modal Verbs*, Assen, Van Gorcum.
- CORBLIN, F. 1994: «Sémantique des négatifs multiples», dans P. ATTAL (éd.) 1994. *La négation. Actes du colloque de Paris X - Nanterre 12-13-14 Novembre 1992*, LINX, Numéro Spécial, 279-298.
- DUCROT, O. 1973: *La preuve et le dire*, Paris, MAME.
- GAATONE, D. 1971: *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.
- FAUCONNIER, G. 1977: «Polarité syntaxique et sémantique», *Linguisticae Investigationes* 1,1-38.
- FAUCONNIER, G. 1984: *Espaces mentaux*, Paris, Éditions de Minuit.
- GIANNAKIDOU, A. 1998: «Negative ... Concord ? » *Natural Language and Linguistic Theory* 18,457-523.
- HASPELMATH, M. 1997: *Indefinite Pronouns*, Oxford, Clarendon Press.
- HENGEVELD, K. 1988: «Illocution, Mood and Modality in a Functional Grammar of Spanish», *Journal of Semantics* 6,227-269.
- HENGEVELD, K. 1989: «Layers and Operators in Functional Grammar», *Journal of Linguistics* 25,1,127-157.
- HINTIKKA, J. 1986: «The Semantics of 'A Certain'», *Linguistic Inquiry* 17,331-336.
- JAYEZ, J. & TOVENA, L.M. 2002: «Determiners and (un)certainty» *Actes de SALT XII*

- JAYEZ, J. & TOVENA, L.M. 2006a: «Epistemic Determiners», *Journal of Semantics* 23,217-250.
- JAYEZ, J. & TOVENA, L.M. 2006b : «Indéfinis et identification», dans F. Corblin, S, Ferrando et L. Kupferman (dir.) *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS.
- JESPERSEN, O. 1917: «Negation in English and Other Languages», *Selected Writings of Otto Jespersen*, Tokyo, Senjo, 3-151.
- JESPERSEN, O. 1924 : *The Philosophy of Grammar*, London, Allen and Unwin.
- JURET, A.C. 1926 : *Le système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres.
- LAKOFF, R.T. 1968 : *Abstract Syntax and Latin Complementation*, Cambridge (Mass.), MIT.
- LARRIVÉE, P. 2004 : *L'association négative. Depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*. Genève-Paris, Droz.
- LARRIVÉE, P. 2006 : «Conditions d'interprétation, termes à polarité négative, sujet et groupes verbaux négatifs», dans F. Corblin, S, Ferrando et L. Kupferman (dir.) *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, 205-216.
- MARTIN, R. 1984 : «Pour une approche sémantico-logique de *ne* dit 'explétif'», *Revue de linguistique romane* 48,99-121.
- MARTIN, R. 1987 : *Langage et croyance. Les «univers de croyance» dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- MAY, R. 1989 : «Interpreting Logical Form», *Linguistics and Philosophy* 12,386-487.
- MEYER-LÜBKE, W. 1890-1906 : *Grammaire des langues romanes* (trad. A. et G. DOUTREPONT), Genève, Slatkine Reprints.
- MILNER, J.-C. 1979 : «Le système de la négation en français et l'opacité du sujet», *Langue Française* 44,80-105.
- MOLINELLI, P. 1989 : «Double Negation from Latin to Italian», in G. CALBOLI (ed.) *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins 1989,611-636.
- MULLER, C. 1991: *La négation en français*, Genève, Droz.
- NAPOLI D.J. - M. NESPOR 1976 : «Negatives in Comparatives», *Language* 52,811-838.
- ORLANDINI, A. 1985 : «Négation, quantification et modalités», dans Ch. TOURATIER (éd.) *Syntaxe et latin. Actes du II<sup>me</sup> Congrès International de Linguistique Latine, Aix-en-Provence 28-31 mars 1983*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 555-567.
- ORLANDINI, A. 1991 : «La négation dans la phrase simple en latin», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXVI,195-210.
- ORLANDINI, A. 1993 : «Contextes pour la négation explétive: une analyse pragmatique», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXVIII, 163-185.
- ORLANDINI, A. 1995b : *Il riferimento del nome. Un'analisi semantico-pragmatica del nome latino. Papers on Grammar. Monographs 2*, Bologna, CLUEB.
- ORLANDINI, A. 2005 : «Vers la construction de mondes possibles en latin : la non actualisation», dans G. Calboli (ed.) *Papers on Grammar IX 2*,

- Lingua Latina Proceedings of the Twelfth International Colloquium on Latin Linguistics* (Bologna, 9-14 June 2003). Roma, Herder Editrice, 621-629.
- PRINCE E.F. 1976 : «The Syntax and Semantics of Neg-Raising, with Evidence from French», *Language* 52,404-426.
- REICHENBACH, H. 1947 : *Elements of Symbolic Logic*, London-New York, MacMillan.
- RIEMANN, O. 1884 : *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, Paris, Ernest Thorin.
- RIEMANN, O. 1935<sup>7</sup> : *Syntaxe latine. D'après les principes de la grammaire historique*, Paris, Klincksieck.
- RIGAMONTI, A. - E. MANZOTTI 1991 : «La negazione», in L. RENZI - G. SALVI (eds.) *Grande grammatica italiana di consultazione. II. I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale. La subordinazione*, Bologna, Il Mulino, 245-317.
- ROSÉN, H. 1998 : «Latin presentational Sentences», dans B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (éd.) *Estudios de Lingüística Latina. III. Lexicología y Semántica. Actas del IX ème Coloquio de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, 723-742.
- ZANUTTINI, R. 1991: *Syntactic properties of syntactic negation. A Comparative study of romance languages*. Thèse de doctorat. University of Pennsylvania.